

Le grand QUIZ L'ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE ET DE SAINT-NAZAIRE 2023



JANVIER

Que découvrent des agents Veolia sur la plage de La Baule le 16 janvier ?

- A Un message en provenance des Bermudes.
- B Une baleine à bosse.
- C 20 kg de cocaïne.

FÉVRIER

Emmanuel Dodé est ophtalmologue à Guérande. Mais c'est aussi un sportif de haut niveau. Dans quelle discipline ?

- A Le hockey sur gazon.
- B Les échecs.
- C La voile.

MARS

Dans le classement annuel des Villes où il fait bon vivre, quelle est celle sur la zone couverte par *L'Écho de la Presqu'île* qui se classe première ?

- A Saint-Nazaire.
- B La Baule.
- C Savenay.

AVRIL

Un distributeur en libre service d'un nouveau genre s'installe à Herbignac. Que propose-t-il ?

- A Du béton.
- B Du lait cru.
- C Des macarons.

MAI

Dans *L'Écho* du 12 mai, on apprend qu'une espèce vient d'être vue à Saint-Molf pour la première fois en Loire-Atlantique. De quel animal s'agit-il ?

- A Un loup blanc.
- B Un chacal doré.
- C Un murin des marais.

JUIN

Sur quoi porte la première mondiale enregistrée à une vingtaine de kilomètres au large du Croisic ?

- A Production d'hydrogène vert.
- B Installation d'une éolienne invisible.
- C Concert à bord d'un sous-marin.

Le règlement : ce jeu, sans obligation d'achat, se déroule selon les modalités suivantes : *L'Écho de la Presqu'île* propose un quiz pour ses lecteurs dans les numéros du 29 décembre 2023 et du 5 janvier 2024. Les bulletins insérés dans le journal du 5 janvier devront être envoyés ou déposés au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12 h à l'accueil de *L'Écho de la Presqu'île*, 6 rue du Milan noir, BP 95149, 44351 Guérande cedex. Des bulletins sont également mis gratuitement à disposition à raison d'un bulletin par personne à la même adresse. Un tirage au sort le mardi 16 janvier 2024 déterminera le gagnant parmi ceux qui auront coché les bonnes réponses. Son nom sera publié dans les colonnes de *L'Écho de la Presqu'île* le vendredi 19 janvier et affiché à l'accueil du journal. La dotation du jeu est la suivante : une Escale Thalasso à La Baule pour deux personnes comprenant : 2 soins fondamentaux de Thalasso, 1 coaching collectif aquatique ou en salle Sport'Connect. Escale valable jusqu'au 31 octobre 2024, hors samedis, vacances scolaires et week-ends fériés, selon disponibilités. Valeur : 260€. Tout bulletin incomplet, illisible, raturé ou surchargé sera éliminé. Les copies ou photocopies de bulletin ne seront pas acceptées.

Jouez et gagnez

1 Escale Thalasso pour deux personnes à La Baule*



*Cette Escale Thalasso à La Baule pour deux personnes comprend :
- 2 soins fondamentaux de Thalasso
- 1 coaching collectif aquatique ou en salle Sport'Connect



Escale valable jusqu'au 31 octobre 2024, hors samedis, vacances scolaires et week-ends fériés, selon disponibilités. Valeur : 260€.



Crédit photos : Barrière

Comment ça marche ?

Dans ce numéro de L'Écho de la Presqu'île et celui du 5 janvier 2024, figure notre Grand Quiz de l'année. Pour chaque mois, une question sur un événement survenu en 2023 dans notre région et trois propositions. À vous de cocher les bonnes réponses. Il vous faudra ensuite envoyer ou déposer le bulletin du 5 janvier à L'Écho de la Presqu'île, 6 rue du Milan noir, BP 95149, 44351 Guérande cedex avant le vendredi 12 janvier 2024 à 12h. Un tirage au sort déterminera le gagnant parmi ceux qui auront donné les bonnes réponses.

L'ÉCHO
DE LA PRESQU'ÎLE
GUÉRANDAISE ET DE SAINT-NAZAIRE

BULLETIN RÉPONSE

ENTOUREZ LA BONNE RÉPONSE POUR CHAQUE QUESTION

L'ÉCHO
DE LA PRESQU'ÎLE
GUÉRANDAISE ET DE SAINT-NAZAIRE

JANVIER

A B C

FÉVRIER

A B C

MARS

A B C

AVRIL

A B C

MAI

A B C

JUIN

A B C

Remplissez votre bulletin et reportez vos réponses dans celui de L'Écho de la Presqu'île du vendredi 5 janvier 2024

« J'accepte de recevoir des communications de la part de Publihebdos et de ses filiales ».

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées à des fins de communication. Elles seront conservées pour une durée maximale de 24 mois. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation en vous adressant par email à : pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9 ». Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.